



(1) COMPTE-RENDU DE REUNION TELEPHONIQUE
DE LA COMMISSION RESTREINTE D'ORGANISATION DES COMPETITIONS
DU MARDI 29 JANVIER 2019

En communication

Pascal BAUDE
Christine BELLEVILLE
Pascal BOUCHET
Marc CHATAIN
Serge DAGADA
Jean-Louis DUGRAVOT
Muriel EYL
Firmin FAZEUILH
Jean-Claude HEBRAS
Gisèle LE TUHAUT
Bernard MALFONDET
Annie MOREAU
Charles SCOTTO
Pierre SIONNEAU
Christian ZAKARIAN

Sont excusés

Les autres membres

Secrétaire de séance

Sandrine PETIT
Jean-Claude HEBRAS

Ouverture de séance

10 h 00

Fin de séance

12 h 05

Les membres en communication font le bilan des relevés d'anomalies pour la journée du 26/27 janvier 2019. Au vu du nombre de rencontres, la Commission se félicite du peu d'anomalies. Néanmoins, plusieurs constats :

. malgré les informations successives, encore quelques OT (officiels de table) qui ressortent en anomalies pour non-conformité.

. absences de secrétaires, certes peu nombreuses mais encore existantes

. en D2F, un officiel de banc est inscrit sur la FDME sans être licencié au club recevant

. une pénalité sportive et financière est appliquée au club de CARQUEFOU HB lors de la 11^{ème} journée de N2F/P2 pour avoir inscrit sur la FDME une joueuse non autorisée (titulaire d'une licence de type D). Rappel : la licence D ne permet pas d'évoluer en championnat national.

P. Baude fait un état des deux premières réunions de présentation des vœux de la COC dans les territoires.

RAPPEL : pour le bon fonctionnement des compétitions et afin d'éviter à la COC de rappeler chaque semaine les obligations, elle invite les clubs à lire ou à relire les circulaires adressées le 05 juillet pour le secteur amateur et le 13 juillet pour la LFH, disponibles sur le site de la FFHandball à l'aide du lien suivant : <http://www.ff-handball.org/ffhb/documentations/proces-verbaux-commissions.html>

Fait à Créteil,
le 30 janvier 2019

Le Président,
Pascal BAUDE



ANOMALIES RELEVÉES

TYPE D'ANOMALIE	WE 26/27 JANVIER 2019
<u>FEUILLE DE MATCH</u> Non-respect des délais de transmission	/
<u>CONCLUSION DE MATCH</u> Non parvenue dans les délais	/
<u>FEUILLE DE MATCH</u> Rubriques manquantes ou erronées (Manquement à l'obligation de Vérification de FDME)	<ul style="list-style-type: none"> - VILLEMOMBLE HANDBALL N2F/P4 - BASSIN MUSSIPONTAIN HANDBALL N2F/P5 - CHAUMONT HANDBALL -18F/P7 - CERNAY/WATTWILLER HANDBALL N2M/P4 - AS L'UNION HANDBALL N2M/P1 - ROUEN HANDBALL N2F/P3 - HBC LIBOURNE N3M/P1 - IRISARTARRAK HB N3M/P1 - MONTELIMAR CLUB HANDBALL N3M/P7 - POLE SUD JURA -18F/P7 - PALAISEAU OUEST ESSONNE FEMININ -18F/P4 - BASSIN MUSSIPONTAIN HANDBALL -18F/P7 - ENTENTE DE L'OISE -18M/P4 - HBC LORIOLE N3M/P7 - BERGERAC PERIGORD POURPRE HANDBALL D2F
* <u>PENALITE SPORTIVE</u>	- CARQUEFOU HB N2F/P2
* <u>FORFAIT</u>	/

*Sous réserve des procédures en cours

(1) Chaque semaine est programmée une conférence téléphonique entre les membres des sous-commissions des Championnats et/ou des Coupes de France pour statuer sur les anomalies du week-end.